

**NOTE EXPLICATIVE**  
**PREVISIONS BUDGETAIRES PLURIANNUELLES**  
**BUDGET 2025**

Depuis 2016, les communes doivent élaborer des prévisions budgétaires pluriannuelles pour les 5 années futures qui doivent être arrêtées par le Conseil communal.

Les prévisions proposées au Conseil de ce jour sont les prévisions pluriannuelles actualisées entre 2026 et 2030 suite au budget 2025 et ont été établies suivant les grandes orientations suivantes :

Dépenses

Personnel : 2% d'index entre 2026-2030. La cotisation de responsabilisation est mise aux exercices antérieurs et elle est divisée de moitié suite aux dernières nominations.

Fonctionnement : mêmes chiffres que le budget 2025 sans augmentation

Transfert : augmentation annuelle de 5% pour la police et 2% pour le CPAS. Pour la Zone de secours, en attente de leurs prévisions pluriannuelles.

Dettes : suivi de chiffres de la dette auxquels ont été ajoutés +/- 30.000€ de charges d'emprunt par an entre 2026 et 2030.

Recettes

Prestation : le crédit spécial de recettes est interdit dans les prévisions pluriannuelles, donc les mêmes montants que le budget initial 2025.

Transfert : injection des prévisions pluriannuelles pour le Fonds des communes et les additionnels PRI et IPP, 2% pour les subsides excepté le subside APE qui est gelé pour le moment. Les additionnels pour les véhicules entre 2026 et 2030 tiennent compte du coefficient applicable en 2025, soit 1,128.

Dettes : pas de changement.

Au niveau des exercices antérieurs, le Directeur Financier est parti d'un boni réel ne tenant pas compte du crédit fictif du manque à gagner additionnels au PRI.

A ce stade, la commune ne serait en boni qu'à partir de l'exercice 2027.

Les prévisions pluriannuelles sont pour le moment biaisées vu que nous ne disposons pas encore des prévisions réelles et officielles de la Zone de secours. D'après les informations officielles, dès 2025, l'augmentation serait d'un peu moins de 100%, donc elle doublerait.

Si l'augmentation de la zone de secours se confirme, on peut en déduire dès lors très facilement que l'administration communale dès 2025 se trouvera face à des difficultés financières importantes.